



**Tout est dans votre espace particulier !**

**Vous avez besoin de votre avis d'impôt pour effectuer une démarche administrative ?**

Tous vos documents sont disponibles dans votre espace particulier (avis d'impôt sur le revenu, de taxe d'habitation, de taxe foncière, déclarations de revenus, paiements...) sur plusieurs années.

Vous pouvez **les consulter, les télécharger ou les imprimer !**

Si vous vous connectez pour la première fois, consultez la fiche : [Je crée mon espace particulier.](#)

Pour obtenir un justificatif de paiement, consultez la fiche : [J'utilise ma messagerie sécurisée.](#)

**Connectez-vous à votre espace particulier**

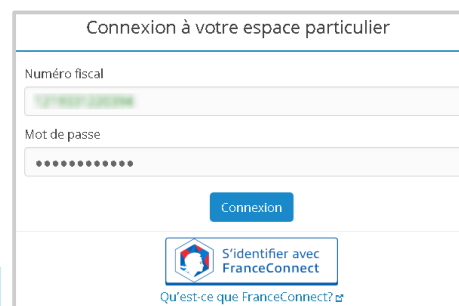
1 Cliquez sur le bouton « **Se connecter** » au centre de l'écran puis double-cliquez sur l'icône « **impots.gouv.fr** ».



2 Cliquez sur « **Votre espace Particulier** », en haut à droite.



3 Dans la rubrique « Connexion ou création de votre espace particulier », à gauche, saisissez vos 2 identifiants :  
 > **numéro fiscal** (13 chiffres) et cliquez sur « Continuer »  
 > **mot de passe** et cliquez sur « Connexion ».



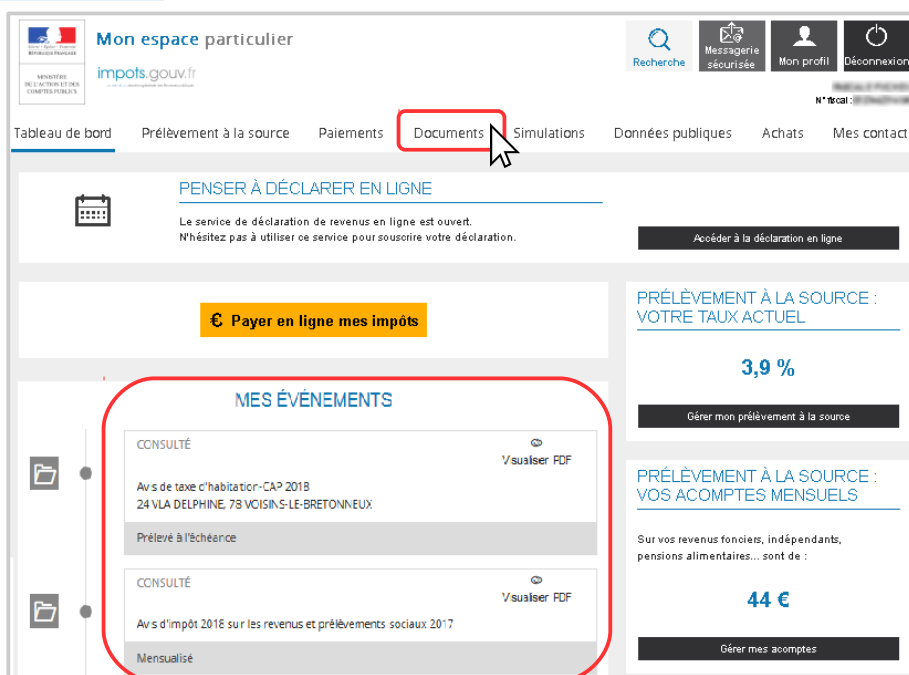
**OU, pour vous identifier avec votre compte AMELI, La Poste, MSA ou Mobile Connect et moi, cliquez sur le bouton « FranceConnect » et laissez-vous guider.**

> consultez la fiche : [J'ai perdu mon numéro fiscal/mot de passe](#)

**Accédez à vos documents...**

1 La rubrique « Mes événements » au centre de la page vous permet de visualiser directement vos derniers documents disponibles.

Pour accéder à l'ensemble de vos documents cliquez sur « **Documents** » dans la barre de menu en haut de page.

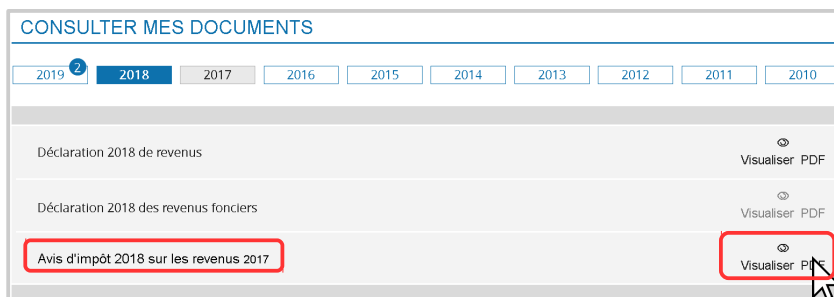


## Imprimez votre avis d'impôt...

**2** Vos documents sont classés par année. Si de nouveaux documents sont disponibles, une pastille apparaît sur le bouton de l'année. Cliquez sur choisir l'**année** concernée.

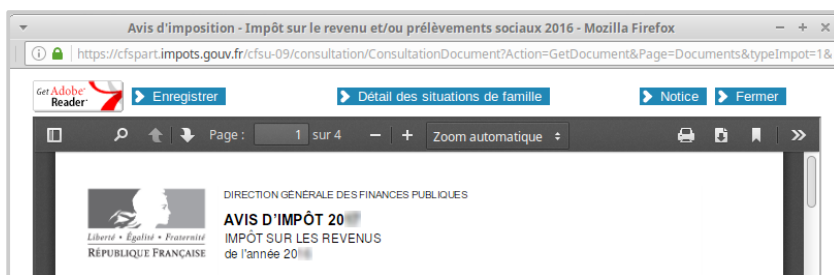


**3** Dans la liste des documents choisissez « Avis d'impôt sur les revenus (et prélèvements sociaux) » ou « Avis de situation déclarative à l'impôt sur les revenus ». Selon votre cas, vous disposez aussi d'un « Avis de taxe d'habitation-CAP » (contribution à l'audiovisuel public) ou d'un « Avis de taxes foncières ». Cliquez sur « **Version PDF** » à droite pour accéder au document.



**À noter :** En déclarant vos revenus en ligne à partir de mi-avril, vous obtenez immédiatement un **avis de situation déclarative** pour faciliter vos démarches sans attendre d'obtenir votre avis d'impôt durant l'été.

**4** Dans la fenêtre qui s'affiche, cochez « Ouvrir » et cliquez sur « OK ». Vous visualisez le document. Cliquez sur l'icône « imprimer » dans la barre au dessus du document.



**✓** **Votre copie d'avis d'impôt est imprimée !**

Pour obtenir un autre document, reprenez à l'étape **2**

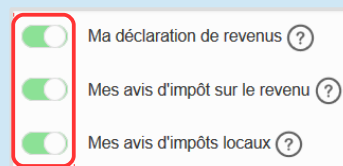
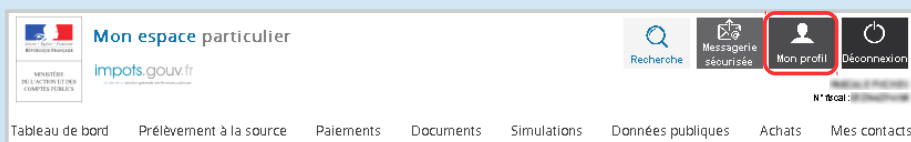
Depuis cet ordinateur, vous pouvez aussi télécharger votre avis au format PDF et le récupérer via votre messagerie électronique. À l'étape **4** cochez « enregistrer ». Revenez à l'écran d'accueil et double-cliquez sur l'icône « Accéder à mon email ». Envoyez-vous un message en joignant votre avis qui est situé dans le dossier « Téléchargements ».

**À noter :** Retrouvez vos documents sur votre smartphone ! Téléchargez l'application mobile « **impots.gouv** » gratuite sur Google Play ou l'App Store. Connectez-vous avec votre numéro fiscal et votre mot de passe. Consultez votre avis d'impôt puis « Partager ».

**Attention :** Gérez les options de dématérialisation « **zéro papier** » de vos documents dans la rubrique « **Mon profil** » en haut à droite puis cliquez sur « Modifier » :

> boutons verts : vos documents seront disponibles dans votre espace particulier et vous serez informé par courriel de leur mise en ligne

> boutons gris ( curseurs à gauche ) : vous les recevrez sur papier.



**DÉCONNECTEZ-VOUS de l'ordinateur :** double-cliquez sur l'icône « Déconnexion ».

